

# LETTRE DE SEPTEMBRE

Bonjour,

L'été se termine. Un été qui nous a permis de retrouver des couleurs : celles de nos champs, celles de nos touristes, celles des voisins et amis que nous avons eu plaisir à revoir, celles de nos nombreuses animations puimoissonnaises.

Les couleurs de la vie !

Une couleur que nous aimerions continuer à voir longtemps est celle de nos lavandes. Vous en avez certainement entendu parler : la culture de la lavande et du lavandin est menacée par la commission européenne, qui risque de classer les huiles essentielles en produits dangereux.



## Sommaire

- La rentrée des classes
- La rentrée des associations
- Le dossier du mois :  
Comment fonctionne notre commune N°1
- 3ème édition du Raid du Sud
- Lavande en danger
- Présentation d'un projet artistique pour « La Roulo »
- Journée du Patrimoine
- 7ème édition des Terres de Jim
- Chats errants
- Mots croisés

Que certaines molécules parmi les très nombreuses que comportent ces fleurs soient dangereuses, c'est très bien de le savoir. Mais que, du coup, l'ensemble d'une filière et d'un territoire se retrouvent menacés par un classement très discriminant, il y a un pas gigantesque. Beaucoup de produits naturels comportent des molécules dangereuses. L'amande amère ou le noyau de l'abricot contiennent de l'acide cyanhydrique, du cyanure donc. A haute dose, c'est mortel.

Ces produits ne sont pourtant pas classés comme dangereux, et c'est tant mieux. L'huile essentielle de lavandin, on n'en boit pas, on l'applique en faibles doses sur la peau, et son utilisation n'a encore jamais été au cœur de scandale sanitaire.

Je suis fortement mobilisé pour une bonne utilisation des huiles essentielles comme de tout autre produit naturel, une bonne connaissance par tous des bons usages, et le maintien de la culture et de la distillation de la lavande. Sachons assumer la très relative dangerosité de ce que la nature nous offre.

L'Homme doit rester lié à elle et ne pas créer en laboratoires tous ses moyens de subsistance.

Je souhaite à nos enfants ainsi qu'à tous les Puimoissonnais une excellente rentrée. Nous œuvrons à aider les associations à reprendre leurs activités, nous sommes à l'écoute des entreprises et de leurs besoins, nous sommes très mobilisés pour que les résidents de l'Epi Bleu ne vivent plus un sein d'un cluster et dans de bonnes conditions de soin.

En parallèle, nous continuons de travailler à tous nos projets de développement. Que chacun vive au mieux, c'est notre préoccupation première.

Fabien Bonino



# LA RENTREE DES CLASSES



Ce jeudi 2 septembre, l'école Maria Borrelly a accueilli 53 élèves de 3 à 11 ans.

- 16 maternelles avec Agnès Della Casa, directrice

- 20 CP/CE1 avec Sandrine Maïa

- 17 CE2/CM1 et CM2 avec Sébastien Della Casa.

Actuellement, notre zone est classée niveau jaune dans le protocole sanitaire défini par le gouvernement.

Chaque semaine, nous serons informés de la classification en cours et nous nous adapterons.

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
<b>Doctrine d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>
<b>Protocole sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter du collège</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter de l'école élémentaire</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>
<b>Activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur <b>dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en <b>intérieur pour les activités de basse intensité</b> compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
<b>Protocole de contact-tracing</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>

## **Atelier « Lecture à haute voix »**



D'un commun accord entre l'association "*Horizon*" et l'association "*Les rendez-vous de Puimoisson*", la gestion de l'Atelier de lecture sera assurée par "*Les rendez-vous de Puimoisson*".

Les objectifs restent à l'identique :

- Acquérir, à travers des exercices de diction, la justesse d'énonciation.
- Savoir adresser un texte à un auditoire.
- Savoir s'engager dans un texte.

Les moyens :

A partir de techniques mises en œuvre lors des ateliers :

Respiration, projection, articulation, relaxation, attitude, posture, présence

Différentes participations à des événements matérialiseront les acquis, travail à partir d'un livre.... En restant à l'écoute de différentes propositions.

### **Ateliers**

**Les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois  
de 15h à 17h  
à partir du jeudi 9 septembre**

En raison des protocoles sanitaires et des contraintes générées, ils se dérouleront salle du conseil municipal.

Secrétariat de l'atelier : Frédérique Deloecker s'est proposée pour assurer le secrétariat en concertation avec la Présidente.

Les animateurs : En raison de la fréquence des ateliers, Chantal et Raymond se coordonneront dans des animations partagées.

La plupart des lecteurs nous ont fait part de leurs attentes, n'hésitez pas à nous joindre.

La cotisation à l'association « Les rendez-vous de Puimoisson » est de 10€ pour l'année. Elle sera demandée pour que les lecteurs soient couverts par l'assurance de l'association.

# LE DOSSIER DU MOIS

## Comment fonctionne notre commune ?



Voilà maintenant 14 mois que vous nous avez élu et nous vous avons promis de vous tenir au courant de nos activités. Nous avons créé cinq commissions et nous allons vous expliquer quel travail chacune d'entre elles effectue.

Rentrée des classes oblige, nous allons commencer par :

### **1. La commission Solidarités**

La commission Solidarités est composée de cinq élus : Maryse Aubry, Nancy Sapone, Carinne Picca, Romain Bergier et Frédérique Pellissier, adjointe au maire, qui s'occupe de son organisation.

Cette commission œuvre à la cohésion sociale, à la santé publique, à la protection sociale.

Elle se réunit en fonction des besoins de la commune. Ses missions touchent le domaine de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des associations.

Elle remplit les fonctions d'un CCAS (centre communal d'action sociale).

Le CCAS de la commune de Puimoisson a été dissout courant 2020 par la mandature précédente, faisant suite à la loi du 7 août 2015 (loi NOTRE) qui le permettait aux communes de moins de 1500 habitants.

Le CCAS était géré par un conseil d'administration composé de sept membres - 4 élus dont le maire en tant que président et 3 membres non élus désignés par le maire. Ce service bien que mis en place par la commune fonctionnait de façon indépendante avec un budget alloué chaque année par la commune sous forme de subvention. Le CCAS devait tenir sa propre comptabilité, elle était assurée par la secrétaire de mairie. En plus des travaux de gestion obligatoires, le maire devait suivre les missions ou objectifs que le conseil d'administration s'était fixé. En conclusion le CCAS pour notre petite commune, exigeait beaucoup de travail de suivi et de surveillance. Aujourd'hui la commission solidarités plus libre et efficace, le remplace très avantageusement. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la commission solidarité a eu à gérer :

## 1. L'école



La commune met à la disposition de l'éducation nationale les locaux de l'école, du personnel de service, une ATSEM. (Agent territorial des écoles maternelles)

Un budget conséquent est voté chaque année, pour l'école, pour l'achat de fournitures scolaires, mobiliers, réparations diverses, entretien, transports publics, cadeaux de Noël pour les enfants etc.

Les détails de ce budget sont sur notre site : [municipalité/budget](#)

Une cantine, une garderie sont organisées le matin et le soir.

Les tarifs inchangés depuis 2017 ont nécessité un ajustement par une très légère augmentation de chacun. (Voir Conseil Municipal du 8 juillet 2021)

Le maire et une adjointe assistent au conseil d'école chaque trimestre ainsi qu'à des réunions régulières de coordination avec enseignants et parents d'élèves.

## 2. Le centre de loisirs



La commission Solidarités suit les activités du centre de loisirs en coordination avec sa directrice et avec la secrétaire de mairie.

Un travail est en cours d'élaboration afin d'améliorer le fonctionnement du centre de loisirs : extension pour l'accueil des 3 à 6 ans, maîtrise des coûts, partenariats.

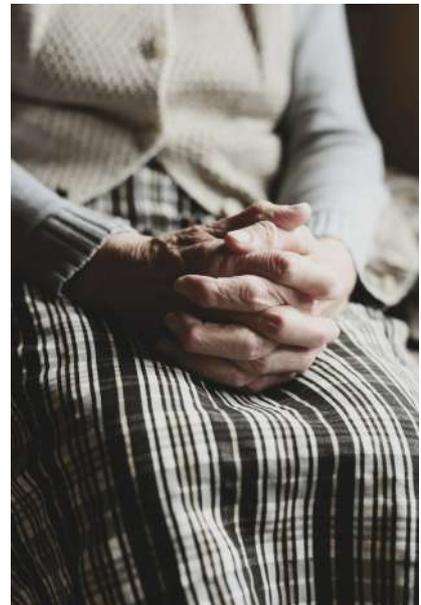
## 3. Les plus vulnérables

Un soutien aux personnes les plus vulnérables est réalisé en lien avec les restos du cœur et avec le centre médico-social de Riez.

Un vote d'aide financière d'urgence a été établi.

Il s'agit d'une aide ponctuelle alimentaire ou de première nécessité mise en place par la commune, avant que les services sociaux prennent le relais.

Une liste des personnes les plus vulnérables a été proposée. Ces personnes sont malades, isolées, en détresse, ou âgées.



Une employée municipale est chargée de les appeler tous les mois, voire même, dans certains cas, de leur rendre visite.

Des contacts sont réguliers avec le centre de vaccination anti COVID de Riez (présence régulière de Nancy Sapone élue de la commission Solidarités).

## 4. Les personnes âgées



Un soutien est apporté aux personnes âgées ou handicapées, vulnérables et isolées.

Une proposition de plan d'aides peut être envisagée en partenariat avec la famille et les services sociaux.

La commission Solidarité a proposé un cadeau de fin d'année aux plus de 70 ans en remplacement du traditionnel goûter des anciens.

## 5. L'Epi Bleu



Le maire Fabien Bonino est président du conseil d'administration de l'EHPAD.

Il y siège quatre fois par an, avec deux autres élus dont Frédérique Pellissier et Maryse Aubry (membres de la commission Solidarités)

Lors de ces réunions, la directrice de l'EHPAD expose la gestion de son établissement.

Il existe une autre instance, le conseil de vie sociale où le maire et son adjointe aux Solidarités sont conviés. Lors de ces réunions est abordée plus spécifiquement, la vie au sein de l'EHPAD.

## 6. Les associations

La commission Solidarités accompagne l'organisation des activités associatives de la commune:

Leur subventionnement par le conseil municipal.



Les critères principaux pour l'attribution de ces aides financières sont étroitement liés à la qualité, la fréquence des activités ou des animations culturelles ou de loisirs apportées à la population.

La place de chaque activité dans les salles municipales ou dans les espaces communaux.

La commission Solidarités soutient les manifestations que proposent les associations.

La commission Solidarités fonctionne en coordination avec les différents employés municipaux : secrétaire de mairie, agents administratifs, agent d'accueil, ATSEM, directrice du centre de loisirs, agent d'entretien, employés techniques, sans lesquels ce travail ne serait pas possible.

Elle fonctionne aussi en lien avec les autres commissions, notamment la commission budget et la commission communication, les membres du conseil municipal, les adjoints et le maire Fabien Bonino.

La commission Solidarités participe au travail qui est réalisé au parc du Verdon, sur le thème de l'enfance et de la citoyenneté.

---

## **3<sup>ème</sup> édition du Raid du Sud**



Le départ du RAID du SUD, composé de 70 voitures de collection, alliant histoire et tourisme, sera donné à Yverdon-les-Bains en Suisse, pour une arrivée 2 jours plus tard à Cannes.

Cette année, Puimoisson sera commune de passage du 3eme RAID du SUD :

Les voitures circuleront de façon échelonnée, elles ne formeront donc pas de caravane compacte et ne perturberont en rien le trafic normal. Etant donné qu'il s'agit d'une ballade touristique, la vitesse moyenne de croisière est de 50 km/h.

Les véhicules arriveront de Valensole et se dirigeront ensuite vers Moustiers Sainte Marie.

*"La sécurité est primordiale pour nous. Nous ne voulons ni troubler la circulation locale, ni rencontrer des problèmes avec nos voitures de collection. Aussi, les participants sont invités à observer la plus grande prudence dans la traversée des agglomérations".*

# LAVANDE EN DANGER



Chez les producteurs de plantes aromatiques et d'huiles essentielles, règne une grande inquiétude : un projet de réglementation européenne intitulé REACH pourrait classer, d'ici 2025, la plupart de ces produits naturels comme « *substances dangereuses* ». L'ensemble de la filière serait menacé.

Jeudi 26 août, Renaud Muselier, Président de la Région Provence Alpes-Côte d'Azur, Eliane Barreille, présidente du Département des Alpes de Haute-Provence et Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, étaient présents à la Coopérative Agricole Plantes à Parfum de Provence (SCA 3P) de Puimoisson pour soutenir les producteurs d'huiles essentielles contre la nouvelle réglementation européenne.

En leur compagnie, de nombreux autres élus régionaux (David Géhant, Sophie Vaginay, Jean-Charles Borghini), une dizaine de conseillers départementaux des Alpes-de-Haute-Provence, le président de la DLVA Jean-Christophe Pétrigny, des maires... étaient également présents pour soutenir toute la filière.

Bien sûr étaient présents les représentants de tout le monde agricole, à commencer par Laurent Depieds, président de la FDSEA04, Margot Mégis, présidente des JA04, Jean-Michel Cotta, président de la SCA 3P et Alain Aubanel, Président du syndicat des Plantes à parfum, aromatiques et médicinales de France (PPAM)

Notre maire, Fabien Bonino ne pouvait malheureusement pas être présent mais notre commune était représentée par Carinne Picca, 1ère adjointe, Elisabeth Sacier, 2ème adjointe et Maryse Aubry, conseillère municipale.



Jean-Michel Cotta, a présenté la Coopérative Agricole, qui compte 230 exploitants qui commercialisent 450 tonnes d'huiles essentielles.

Les élus et représentants ont effectué une visite de la coopérative, avant de longuement échanger avec les producteurs.

Bruxelles souhaite faire évoluer l'Europe vers le «zéro pollution» et un environnement exempt de substances toxiques. La Commission européenne à Bruxelles prévoit de lister, de quantifier et de qualifier toutes les molécules chimiques dans le but de sevrer l'environnement de substances néfastes. Si cette initiative écologique part d'une bonne intention, en revanche, le cas des huiles essentielles et de certains autres produits naturels dérivés (savons, shampoings et parfums artisanaux, etc.) fait débat.

La commission précise toutefois «*qu'il n'y aura pas de proposition législative avant fin 2022 et une entrée en vigueur en 2025*». De quoi laisser du temps aux acteurs du dossier pour échanger.

La France est le premier producteur au monde d'huile essentielle de lavandin (environ 1500 tonnes/an) et le deuxième producteur mondial d'huile essentielle de lavande (environ 100 tonnes/an).

Pour Laurent Depieds, «*La filière lavande-lavandin, c'est 9000 emplois directs et 17000 indirects. En région, c'est 50 millions d'euros de chiffres d'affaires à la production. Et c'est 780 millions d'euros de chiffre d'affaire générés par la fabrication et la transformation des huiles essentielles dans la région Sud...* »



Par ailleurs, *«nous travaillons à l'inscription de la lavande et du lavandin dans le patrimoine de l'UNESCO. Il est pour nous indispensable de trouver le moyen de protéger nos territoires»*. Surtout, que *«sans notre région il n'y aurait pas de filière en France »*.

Pour Alain Aubanel, c'est la crainte de devoir mettre les logos «danger» ou l'effrayante «tête de mort» sur les flacons d'huiles essentielles. Si la future réglementation passe en l'état, ces images devront orner les flacons, de même qu'une mention indiquant que l'huile peut entraîner des réactions allergiques.

En raisonnant molécule par molécule, la Commission européenne refuserait de considérer les huiles *«comme des produits uniques, des entités »*. *«Dans nos lavandes, nous avons plus de 600 molécules. Donc, à chaque fois qu'une molécule sera dans le collimateur de Bruxelles, la plante sera automatiquement balayée »*.

Certes, mal utilisées, les huiles essentielles, ces véritables médicaments naturels, pourraient porter atteinte à la santé et à celle de l'environnement.

En revanche, les huiles essentielles sont bien plus durables que les parfums de synthèse qui polluent énormément au cours de leur cycle de vie, et s'avèrent moins respectueux du corps et de la planète.

Ce serait la porte ouverte aux parfums de synthèse à la provenance lointaine, recrées en Chine ou en Inde.

Laurent Depieds (FDSEA) explique que les exigences européennes sont *«intenablement économiquement pour un grand nombre de distilleries françaises et que sur une centaine de distilleries d'huile essentielle tricolores, la moitié est ainsi menacée à court terme, entraînant avec elle la disparition d'un grand nombre d'huiles essentielles»*.

D'après Philippe Soguel, distillateur, il faut déjà qu'au niveau français, il y ait une concertation entre les différents ministères concernés. Il ne sont pas moins de 5 : le ministère de l'agriculture bien sûr, le ministère de l'économie, de l'Europe et Affaires étrangères, de la santé, de l'industrie.

Renaud Muselier, quant à lui, ne compte pas passer par l'étape nationale mais aller directement à Bruxelles pour défendre la filière lavandicole.

*«C'est important d'aller faire du lobby au niveau européen pour expliquer que la lavande et le lavandin ne sont pas toxiques »*. *«Le lobby de l'industrie pharmaceutique veut classer les produits naturels comme perturbateurs endocriniens sans pour autant développer d'argumentaire»*.



D'après l'UE, les craintes au sujet de l'interdiction des huiles essentielles seraient infondées.

Mais en France, la croisade de la filière ne fait que commencer.

Une pétition « *contre la disparition des huiles essentielles et des produits naturels* » mise en ligne il y a trois semaines a déjà récolté plus de 130 000 signatures.

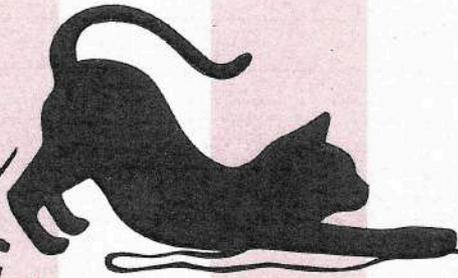
Notre maire s'est bien sûr entretenu sur ces questions avec les acteurs locaux de la coopérative ainsi qu'avec des représentants du monde agricole. Il est très mobilisé sur cette question, qui affecte notre économie, nos paysages, la structuration de notre territoire, ainsi que notre rapport à la nature.

Si l'Homme ne doit plus consommer que des produits de synthèse, alors c'est toute notre alimentation et une grande partie de nos modes de vie qu'il nous faudra modifier.



Connaître les dangers de chaque produit, oui bien sûr, mais savoir les assumer est notre enjeu de demain. Nous ne devons pas vivre dans une bulle sanitaire. Notre santé – mentale notamment – dépend aussi d'un lien apaisé avec la nature.

Mercurie itinérante du Verdon

Le  qui  Pelote  
se fait la belle ...

Mercurie · Bonneterie · Laine  
Prêt à porter · Chaussures · Idées badeaux  
Layette · Accessoires

et sera de passage dans votre commune

Jeudi 9 septembre à partir de 15 heures

Préparez votre commande avant notre passage  
au 04.94.70.14.76 ou au 06.31.31.04.85

ou venez nous rendre visite au magasin  
6 rue gabriel Péri à Aups (83630)

PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON



Mercredi  
15 SEPTEMBRE  
PUIMOISSON

## Au-delà du pays

Présentation du projet  
de l'œuvre imaginée  
par Elsa Noyons  
et Till Roeskens

À partir de croquis, de cartes et de recueil de témoignages sur la transhumance, Elsa Noyons et Till Roeskens vont créer une fresque documentaire murale qui sera installée au cœur d'une ruine du plateau de Valensole, le long du sentier de randonnée de La Routo.

C'est l'occasion de vous présenter ce projet.

PLACE DE L'ÉGLISE À PARTIR DE 16H

TOUT PUBLIC, PARTICIPATION GRATUITE  
RENSEIGNEMENTS AU 04 92 74 68 00 ET  
[WWW.PARCDUVERDON.FR/AGENDA](http://WWW.PARCDUVERDON.FR/AGENDA)



L'Europe investit dans les zones rurales



ALPES DE HAUTE  
PROVENCE  
LE DÉPARTEMENT





**Dimanche  
19 septembre**

**Journées européennes du patrimoine**



*En présence de Paulette Borrély*



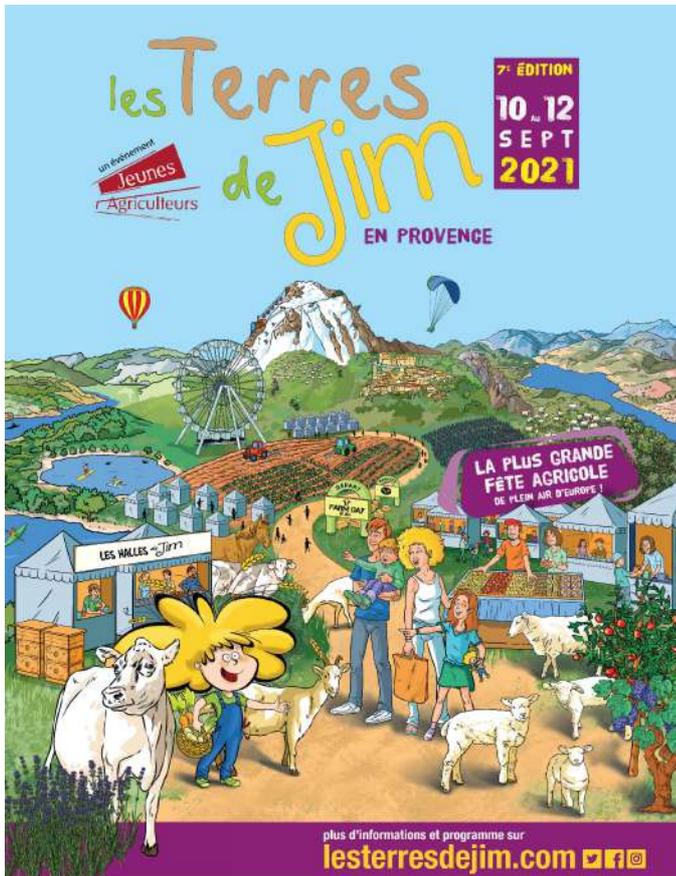
***Balade « Sous le vent » du  
patrimoine***

***Visites guidées et Lectures à haute voix  
Exposition cour de l'école, dictées***

***Sur inscription: tél 06 83 20 45 91 ou 07 86 59 17 71  
Départ devant l'église***

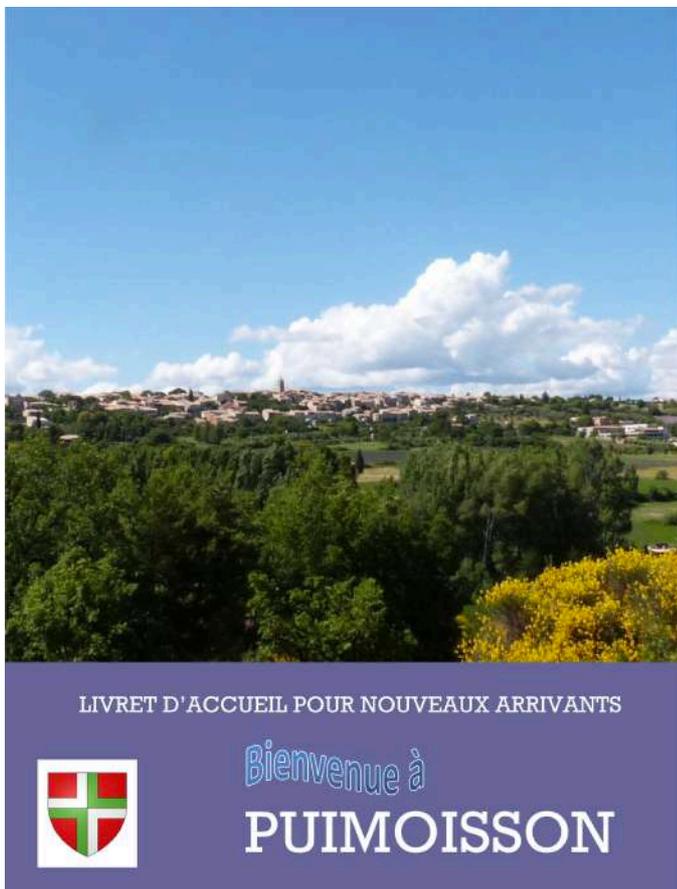
**PUIMOISSON**





La plus grande fête agricole en plein air d'Europe posera ses valises à Corbières dans les Alpes de Haute Provence pour la première fois.

Voulu et organisé par les Jeunes Agriculteurs, (JA) cet évènement reçoit chaque année près de 100 000 visiteurs. Un espace de cent hectares sera aménagé pour recevoir les différents sites dédiés au marché des producteurs, aux animations, au pôle animal ou au pôle végétal et la zone labour avec la finale du concours mondial de labour ainsi que le concours national de tonte de moutons.



Nous avons édité un livret à destination des nouveaux arrivants dans notre village.

Il regroupe toutes les informations importantes qui leur permettront de s'intégrer facilement dans notre communauté.

Il sera donné à toute personne se présentant à l'accueil de la mairie.

Il est aussi téléchargeable à partir de la page « Vivre à Puimisson » de notre site.

## Chats errants



Nous rappelons que la commune de Puimisson est adhérente du syndicat mixte de la fourrière de Vallongues comme l'exige la loi. Nous faisons appel à elle notamment lorsqu'on nous signale des chats errants. Les particuliers ne doivent pas appeler la fourrière directement mais passer par la mairie.

Si vous décidez de faire stériliser un chat errant sur votre propriété, ce sera à vos frais.

Que deviennent les animaux conduits en fourrière ?

Après 8 jours de garde, si l'animal n'est pas réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et la fourrière peut le garder dans la limite des places disponibles. La fourrière peut donner les animaux à des fondations ou associations de protection des animaux qui sont seules habilitées à proposer l'animal à l'adoption après stérilisation.

Après l'expiration du délai de garde, en dernier recours, l'animal peut être euthanasié.

Des chats errants ayant été signalé dans le quartier de la Bouverie, une session de capture va être organisée ce mois-ci. Si vous avez des animaux dans ce secteur, assurez-vous qu'ils soient identifiables.

## Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu

**Le 23 septembre à 19h** diffusé en direct sur notre chaîne communale.

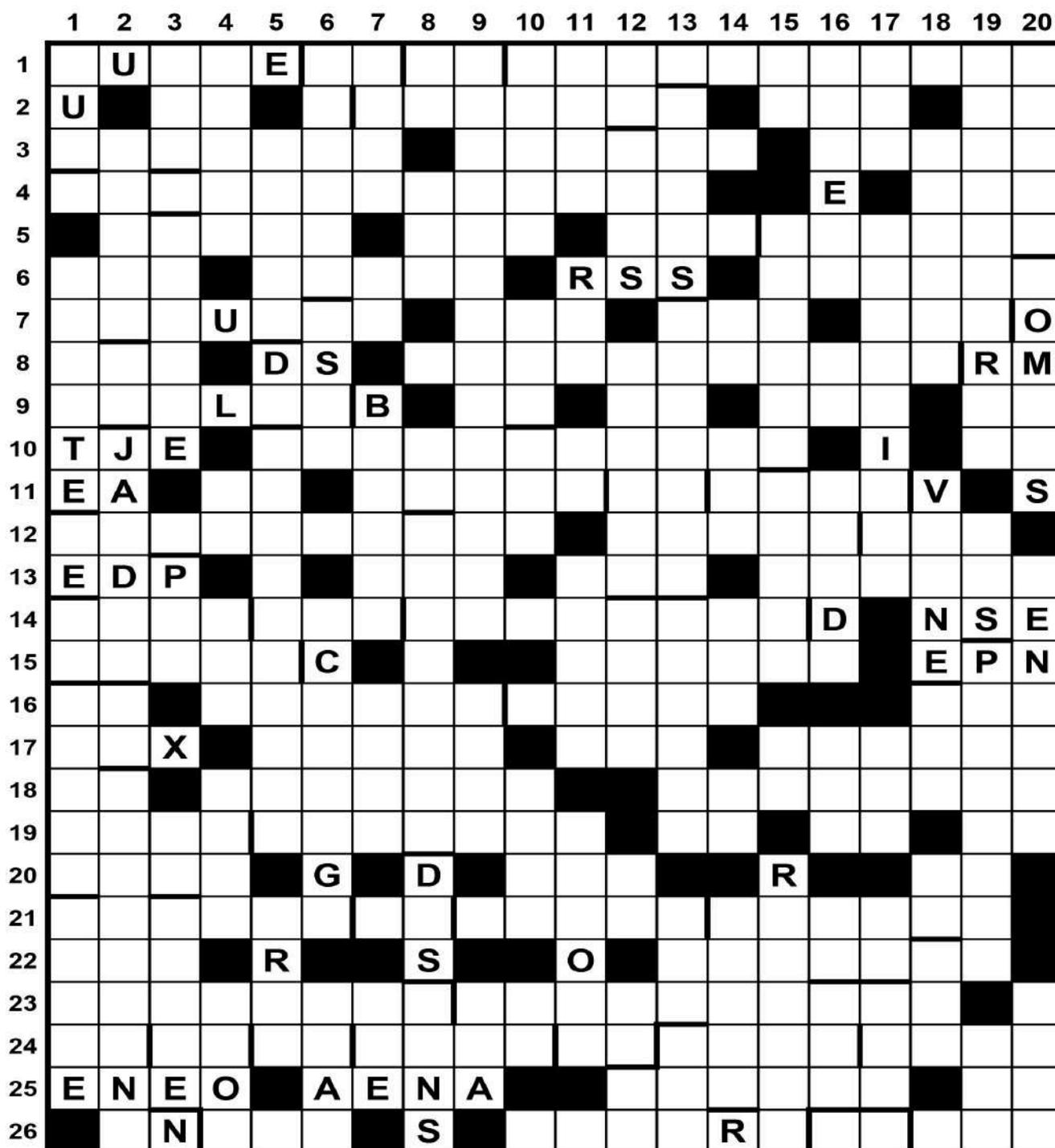
Comme toujours si internet ne nous fait pas faux bond !

[Youtube.com/commune de puimisson](https://www.youtube.com/commune-de-puimisson)



# Mots croisés de septembre

Au temps des premiers Hommes !



Pour votre aide, certaines lettres sans signification ont déjà été placées sur la grille

Proposé par Chantal, mis en forme par Jean-Claude.

#### Horizontalement

- 1 On le visite à Quinson (4mots)
- 2 Intrépide Primate – Grosse pluie (2mots) – Onomatopée d'appel – Hôte Naturel
- 3 Hallali (en dérouté) – Gros moustique – Roche à fleur d'eau
- 4 Aire de la pierre taillée – Cite archéologique arménien
- 5 Grotte – Brame – Premier homo sapiens
- 6 Onomatopée de grognement – Science inconnue des premiers hommes – Espèce disparue de bovidés
- 7 Dureté extrême (des conditions de vie) – Vieux loup – Début d'ours – Saison chaude
- 8 Début d'odieux – Cavités généralement partiellement artificielles
- 9 Tenue en tissus léger inconnu des premiers hommes – Grand Tourisme – Possessif – Évolua – Old Man
- 10 Age de la pierre polie – Sud Est
- 11 Moi – S'occupe dans la forêt (3 mots)
- 12 La vie ancienne devait sans doute l'être – Petits poulains – Fin de froid
- 13 Nord – Elle l'est à la naissance – Démonstratif pluriel – User avec les dents
- 14 Félicé des talus (3 mots)
- 15 Caverne – Sud – La femelle l'est
- 16 Descend des peintures rupestres – Celle de Montpezat contient une sépulture (2 mots) – Magnon
- 17 Préposition plurielle – Projectile lancé à la main – Début de ségrégation – Bord taillé obliquement
- 18 Fin de bouc – Rongeurs semi aquatiques abondants dans le Verdon – Transformation désorganisée.
- 19 Genre de crabe poilu (2 mots) – Connu – Est Sud – Préfixe de répétition
- 20 Épique abrégé – Charenton des arbres – Avoir au présent
- 21 « Couteau suisse » de l'homme du moustérien (4 mots)
- 22 Enleva – Type d'homo
- 23 Escargots pétrifiés (2 mots)
- 24 Pas à poil, pas poilu, avec dépouille d'animal, habillé(7 mots)
- 25 Jambière de protection – Sans Toit
- 26 Posé pas rangé (2 mots) – Film de J.J. Annaud historique de l'âge de pierre (sans l'article) (3 mots)

#### Verticalement

- 1 Changea de peau – Site préhistorique exceptionnel au dessus des gorges du Verdon (5 mots)
- 2 Site . . . . à Sainte Croix (5 mots)
- 3 Terre ocreuse avec laquelle les anciens faisaient des poteries (5 mots) – Voyelles doubles – Ensemble des animaux
- 4 Long bâton de chasse – Jeune Mâle – NRG – Celui des mammoth devait être énorme – Tout mélangé
- 5 Homme préhistorique disparu il y a 35 000 ans (3 mots) – Poil de crinière – A
- 6 Pavée Abimée – T – Action d'enlever l'écorce – Époque géologique du Jurassique inférieur
- 7 Pièce de soutien provisoire – TR – Ruminants – Grand magasin populaire qui n'existait pas au temps des premiers hommes – La première femme « selon la Bible »
- 8 LO – Fin de loutre – L'interrogation au sujet du pourquoi
- 9 Ses recherches nous permettent de connaître nos ancêtres – Ou ne pas être voilà la question – Doublié signifie étalage prétentieux
- 10 Prête à être dévorée – Tuer à la 3 eme personne du singulier au plus que parfait du subjonctif – Trop mûr – Autrement dit
- 11 De bas en haut enveloppe de la noix de coco – Chaleurs – Onomatopée – Tête pommée – Sucre présent dans le bois
- 12 En liquides organiques (2 mots) – Basses eaux - peu fréquent (du Verdon ancien) – Venu au monde – Sans nom – Terre
- 13 H – Autre personne – Poursuites – Traquenards – XSI – Sain
- 14 Fin d'infinif – Côté nord d'une montagne (sans la C) – Points cardinaux – Sans vêtements – Meurtrie –
- 15 Pronom réfléchi – Occupante de la Baume Bonne – Beau Temps – Radine
- 16 Mâle de la vache (Ancienne orthographe) – Voyelles – Tique du chien – Vieille colère – Voyelles doubles – Certain – D
- 17 Onomatopée d'appel – Saison de la formation des grains – Message moderne d'appel à l'aide – Article – Encore elle – U
- 18 I – Petites embarcations (sur le Verdon) – Arbuste à raisin - (Son) pied – Article étranger – Points cardinaux – Début de fin
- 19 Gros mammifère des herbages à corne sur le nez (3 mots) – Demi mouche du sommeil
- 20 Finalement - Hominidés – Grande plante herbacée sauvage – Accessoire féminin de danse

# Solutions de la grille d'août

« La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié »

Edouard Herriot

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1		J	A	Z	Z		B	R	A	S		P	A	U	L	I	N	E
2	A		L	E	S	C	A	S	T	E	L	L	A	N	E		I	O
3	L	E	H	U	S	S	A	R	D		E	U		R	O	H	A	N
4	E	D	A	S		A	L			G	A	S	S	E	N	D	I	
5		G	S		L			T		U			F	C		P	S	T
6	L	A	S	A	I	N	T	E	V	I	C	T	O	I	R	E		A
7	E	R	A	S	M	E		M	A	N	O	L	E	T	E		B	U
8	T	D		R	A	Y	M	O	N	D	B	E	R	A	N	G	E	R
9	E						V	I	G	E	E		T	L		E	A	U
10	M	I	C	H	E	L		N	O	S	T	R	A	D	A	M	U	S
11	P	O	N	A	N	T			G			E		O	G	M		
12	S			N	O		D	A	H	U		N	O	R	O	I	T	
13	D	E	O	N		V	A	U	V	E	N	A	R	G	U	E	S	
14	E	L	O	I		I		T	I	M	O	R		U	L	R		
15	S		A	B	S	A	L	O	N		R	T		E	T	A	D	
16	S	E	R	A	C		M	U	C	E	M		J		S	T	E	
17	E			L	A	H	O	R	E		A	D	A	G	I	O		S
18	C	G			R		P			N	A	N	A		R	M		O
19	R	O	M	U	L	U	S		T		F	I	L	I	I		R	U
20	E	Y	A	L	E	T		L		C	O	S	I	M	A		O	S
21	T	A	R	A	T	A	T	A		D	S		E	A	N		C	L
22	S		A	S	T	R	E	E			T	H	U	L	E		H	E
23		J	T	S			N	G		Y	E	U		D		H	A	V
24	Y	O		A	L	A	C	I	T	E	R	A	D	I	E	U	S	E
25	A	S	T	I		N	E	R	O	N		N	I		G	O		N
26	G	E	O		R	E	L	L	Y	S		S	T	D	O	N	A	T